

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 juin 2021

MAIRIE
de
MONTCENIS
(Saône et Loire)

ARRONDISSEMENT
D'AUTUN

Téléphone : 03.85.55.35.01
Télécopie : 03.85.55.21.30
mairiemontcenis@wanadoo.fr
Code Postal 71710

Présents : Monsieur BUISSON, Madame DEGRANGE, Monsieur LOPES, Madame FREITAS DA MOTA, Madame JURY POMPA, Monsieur BALAGUER, Madame RODET-BOUSSUGE, Monsieur ESLING, Monsieur BORSOI, Madame MACHURON, Monsieur NUGUES, Monsieur DEGUEURCE, Madame BOUTHIERE, Madame JULIEN, Monsieur DUCROUX, Monsieur CALARCO, Madame PAILLARD, Madame PRIOR,

Ont donné pouvoir : Monsieur RIZET donne pouvoir à Monsieur LOPES,

Absent(s) excuse(es) :

Absent(s) non excusé(es) :

Secrétaire de séance : Monsieur BORSOI,

Monsieur le Maire, Thierry BUISSON, ouvre la séance à 18 H 40.

Appel des membres du Conseil.

Monsieur le Maire demande l'approbation du Procès-Verbal du 4 mai 2021.

Voté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

1) Demande de Subvention « Job d'été 2021 » auprès du Département de Saône et Loire :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un appel à projet a été lancé au Département de Saône et Loire intitulé « Demande de subvention job d'été 2021 ».

Afin de pouvoir obtenir cette aide la commune de Montcenis devra recruter 2 jeunes de 18 ans révolu à 30 ans pendant 1 mois durant la période de juillet et août 2021 et fournir des factures de travaux ou d'achat de matériels de la section d'investissement pour une dépense minimum de 6 250 € pour obtenir un montant forfaitaire de l'aide départementale de 5 000 €.

C'est à ce titre que la commune de Montcenis souhaite solliciter une demande de subvention pour l'emploi de 2 jeunes de 18 ans révolu à 30 ans dont la période de recrutement sera les mois de juillet et août 2021.

Les jeunes seront recrutés sur le grade d'adjoint technique de catégorie C.

La rémunération sera calculée par référence de l'indice brut 354 indice Majoré 332.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention et à fournir les factures acquittées pour un montant de 6 250 € en dépenses d'investissement.

DECIDE d'AUTORISER Monsieur le Maire à recruter 2 jeunes de 18 ans révolu à 30 ans pour la période de juillet et août 2021 sur le grade d'adjoint technique de catégorie C et d'appliquer l'indice brut de référence 354 indice Majoré 332.

2) Décision Modificative N°1 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin de prévoir les écritures prévues au Budget primitif 2021 dont un article ne correspond pas à l'écriture prévue, il est nécessaire de procéder à une décision modificative N° 1 Comme suit :

Dépenses d'investissement :

020 Dépenses imprévues : - 8 000.00 €

2111/041 terrain nus : + 8 000.00 €

Recettes d'investissement :

2041632/204 ADM : - 8 000.00 €

2041632/041 : + 8 000.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE D'AUTORISER Monsieur le Maire à appliquer la décision modification n°1 comme indiqué ci- dessus.

Décision du Maire : DEC2021-05-07-A : Résiliation Bail de location – Chemin de la Brasserie à la SARL VIGITEC Services - 71710 MONTCENIS ;

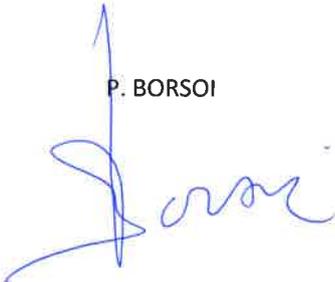
DEC2021-05-07-B : Gratuité de Loyer « Tai ji BOURGOGNE »

Questions diverses : /

Monsieur le Maire lève la séance à 19 H 05.

Le secrétaire de séance,

P. BORSOI



Le Maire,

T. BUISSON

